



## Regroupement familial

-----  
Par David7291

Bonjour,

je demande l'asile en France depuis dix ans.

Puis-je amener mes frères et sœurs en France ?      Pouvez-vous m'expliquer les étapes, est-ce qu'ils les interviewent également ?

Merci de vos réponses

-----  
Par Isadore

Bonjour,

S'ils remplissent les conditions, ils peuvent aussi demander l'asile... sinon ils doivent demander un visa.

[url=https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/demander-un-visa-pour-la-france/]https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/demander-un-visa-pour-la-france[/url]

S'ils demandent l'asile, ils devront passer par les mêmes étapes que vous, afin de vérifier que leur demande est fondée.

Le regroupement familial évoqué dans votre titre ne concerne pas les frères et sœurs.

-----  
Par David7291

Mon français n'est pas très bon, je m'excuse. je voulais dire que j'ai le récépissé de demande de titre de séjour.

Sont-ils interviewés pour venir en France ? De manière générale, de quelles manières puis-je les amener, quelles sont les étapes ?

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Vous ne pouvez pas les "amener" en France. S'ils veulent venir ils doivent faire la demande eux-mêmes. Ils peuvent se renseigner au consulat ou à l'ambassade de France de leur pays.

-----  
Par David7291

Bonjour,

Je suis le tuteur de mes frères et sœurs, ils ont moins de dix-huit ans. Toute ma famille était en danger dans mon pays.

Malheureusement, après avoir quitté notre pays, ils se sont séparés de moi dans un autre pays. Il leur est difficile de se rendre au consulat car ils n'ont pas de pièce d'identité de ce pays. C'est pourquoi je vous pose ces questions :

1- J'ai mentionné leurs noms dans le livret d'asile et qu'ils sont en danger. Que puis-je faire pour les aider ?      (car j'ai déjà été accepté en France et j'ai une pièce d'identité pour demander une carte de séjour)

2- Seront-ils interviewés ?

3- Mon entretien sera-t-il comparé à eux, c'est-à-dire seront-ils interviewés sur la base de mes déclarations ?      4- Si les propos de l'un d'eux ne correspondent pas à mes propos que j'ai déjà interviewés, y aura-t-il un problème pour moi et pour ma pièce d'identité en France qui est une demande de séjour ?

Merci de vos réponses

-----  
Par ESP

Bonjour

Vis à vis de cette notion de danger, quel est votre pays d'origine, svp ?

-----  
Par David7291

Bonjour

Notre pays est l'Afghanistan et le pays où se trouvent actuellement mes frères et sœurs est l'Iran.

-----  
Par LaChaumerande

Bonjour

Il est vrai que la situation des réfugiés afghans en Iran est plutôt difficile :

[url=https://www.infomigrants.net/fr/post/58749/ghettos-affrontements-et-xenophobie--le-quotidien-des-refugies-afghans-en-iran]https://www.infomigrants.net/fr/post/58749/ghettos-affrontements-et-xenophobie--le-quotidien-des-refugies-afghans-en-iran[/url]

Avez-vous essayé de vous faire aider dans vos démarches pour votre famille par une association de réfugiés afghans en France ?

Je n'en connais pas, mais vous pourriez peut-être obtenir des coordonnées par le MRAP [url=https://mrp.fr/carte-comites-locaux]https://mrp.fr/carte-comites-locaux[/url]